

# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

<b>SPORTS</b>
---------------

**CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DES ECOLES PRIVEES PAR LA COMMUNE DE THONON-LES-BAINS, D'EQUIPEMENTS ET DE PRESTATIONS EN PERSONNEL POUR LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Considérant que la commune de Thonon-les-Bains, dans le cadre de sa politique éducative et sportive, offre aux écoles publiques et privées des prestations permettant d'organiser, au bénéfice des élèves de la commune, des activités pédagogiques dans le cadre du temps scolaire.

En application de ces dispositions, un projet de convention a été établi entre la Commune de Thonon-les-Bains et les établissements scolaires privés bénéficiant de ce service.

Sur proposition de Monsieur LAHOTTE, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet de convention liant la commune aux établissements scolaires privés,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

----- Fin du document -----